

# HISTOIRE : C'ÉTAIT IL Y 650 ANS

5 Une décision qui ne fut pas seulement une affaire d'argent

# Et le Dauphiné fut cédé à la France...

*Le 30 mars 1349, Humbert II, criblé de dettes, remit la vaste principauté des Alpes à un Dauphin de douze ans, moyennant 200 000 pièces d'or et la garantie du maintien de l'intégrité et des privilèges*

A quoi pense-t-il, Humbert II ? A quoi pense le dernier des Dauphins indépendants en remettant solennellement entre les mains d'un tout jeune prince de France - un enfant - l'état opiniâtrement bâti pas ses aïeux, conformément à la convention qu'il a signée à Romans, quelques mois auparavant ? Le 30 mars 1349, il y a tout juste 650 ans aujourd'hui.

Moyennant 200 000 florins et une rente annuelle confortable pour assurer ses vieux jours (il n'a encore que 32 ans), le suzerain criblé de dettes, las de gérer l'ingérable, dépourvu d'héritier, avait finalement fini par succomber à cette idée qui lui parcourait la tête depuis longtemps : céder le Dauphiné.

En ce 16 juillet 1349, à Lyon, le fils aîné du duc Jean de Normandie (plus tard Jean le Bon), petit-fils du roi de France Philippe VI de Valois et futur roi lui-même sous le nom de Charles V dit le Sage, prend donc très officiellement possession des destinées de la vaste principauté des Alpes. Le nouveau Dauphin de France n'est âgé que de douze ans. De sa voix enfantine, il jure de conserver et respecter les privilèges et les franchises du bon peuple dauphinois qu'Humbert II a ratifiés en hâte, quelques jours avant d'abdiquer, dans une sorte de Constitution en 53 articles : le Statut Delphinal. Cette charte des libertés qui reconnaît les prérogatives (judiciaires et militaires) des nobles en même temps qu'elle met la population à l'abri des abus de pouvoir des châtelains, restera une référence jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et animera durablement la farouche identité Dauphinoise.

Alors Humbert II se sent-il sans doute

rassuré ce jour-là. Soulagé et libéré enfin du poids insupportable d'une dette immense que lui ont léguée ses ancêtres en même temps que la charge de la principauté. Une dette qu'il n'a certes pas contribué à combler. Mais eut-il été moins dispendieux, aurait-il mieux préservé l'intégrité du Dauphiné qu'en le cédant comme il le fit ?...

Les historiens furent souvent impitoyables avec Humbert II. On l'a dit vaniteux, "d'une ambition démesurée", on l'a accusé d'avoir bradé son état... Stendhal dans ses *Mémoires d'un touriste* le décrit comme "un imbécile au-dessous de sa position". Vital Chomel est beaucoup moins sévère. "Humbert II n'a pas vendu le Dauphiné à la France". Le conservateur en chef honoraire des archives

**"Le Dauphiné n'a pas été annexé mais uni à la France"**

de l'Isère (1) préfère le mot "transport" qui traduit "la notion de donation entre vifs". Ce ne fut pas qu'une affaire d'argent. "Dans ce traité de 1349, il ne faut pas voir la mise à l'encan du Dauphiné, ni le gangstérisme du roi de France. Il y avait, d'un côté, une volonté d'extension de la France et, de l'autre, le souci d'Humbert II d'établir une convention qui sauvegarde l'intégrité juridique de la principauté. Le Dauphiné n'a pas été annexé, il a été uni à la France...". De fait le roi s'appellera désormais "roi de France, Dauphin de Viennois" et les armoiries du Dauphiné (un dauphin jaune et bleu) seront partagées en quatre quartiers avec le symbole héraldique des rois de France (les fleurs de lys).

Ainsi l'homme qui céda le Dauphiné était peut-être "un mondain", mais sans doute pas aussi vain qu'on l'a écrit.

"C'était un esprit assez fin" qui, notamment, institua, le 22 février 1337, le Conseil Delphinal, Cour souveraine qui deviendra le parlement du Dauphiné, lequel, bien des siècles plus tard, le 14 juin 1788, lança un appel à la liberté qui fit écho jusqu'aux portes de la Bastille à Paris... C'est lui encore, Humbert II qui, avec le soutien du pape, créa l'université de Grenoble.

Mais alors, comment en est-on arrivé là ?

"Quand Humbert II succède à son frère Guigues VIII en 1333, il se rend compte rapidement que la charge d'endettement qu'il a à supporter est accablante et que les capacités contributives de ses sujets sont épuisées".

Le Dauphiné est alors un état respecté et jouissant d'une grande notoriété, doté d'institutions aux rouages parfaitement huilés. Il s'étend du Viennois jusqu'aux bord du Léman, des portes du Lyonnais jusqu'au Champsaur et au Briançonnais, s'infiltra par le Mont Genève jusqu'en Italie, embrasse le Grésivaudan, le Trièves, la Matheysine et l'Oisans, se déploie jusqu'à Gap, Embrun, s'enfonça dans la vallée de la Durancie jusqu'aux Baronnies... Plus quelques seigneuries éparpillées par ci, par là, dans les Dombes, la Bresse et le Bugey.

"Le Dauphiné n'était pas riche" explique Vital Chomel. "250 000 âmes réparties sur 10 000 km<sup>2</sup>, une principauté dans laquelle le Dauphin ne possède aucune vraie ville (Vienne appartient à l'archevêque de Vienne) sinon Grenoble", une bour-



La cérémonie du "transport" du Dauphiné à la France, le 16 juillet 1349 au couvent des Frères prêcheurs à Lyon, a été immortalisée dans "L'Abdication du Dauphin Humbert II", un tableau d'Alexandre Debelle (XIX<sup>e</sup> siècle) qui a trouvé place à la Préfecture de l'Isère.

Photo

Musée dauphinois

gade de seulement 4 000 habitants en pariage avec l'évêque de Grenoble. L'économie est paysanne avec des rendements de culture de l'ordre de 3 pour 1. Il n'y a guère que les gisements de fer et la métallurgie d'Allevard ainsi que des courants commerciaux assez actifs entre Avignon, le Dauphiné et l'Italie, qui drainent quelque richesse.

La guerre contre la Savoie, l'ennemi héréditaire, coûte cher. Les nobles répondent aux appels aux armes lancés par les Dauphins à condition d'être indemnisés. Un cheval tué à la bataille, une épée brisée, le gîte et le couvert chaque jour que dure la guerre... les débours engagés par les seigneurs sont élevés et l'effort de guerre très onéreux pour les Dauphins.

Aussi augmentent-ils les impôts jusqu'à l'intolérable et s'endettent-ils jusqu'au cou auprès des banques lombardes, juives ou toscanes.

Mais Humbert II, qui a vécu une adolescence dorée dans le faste des cours de Hongrie ou de Naples, cultive un certain art de vivre, le goût pour le luxe et les fêtes somptueuses. Pour qui a fréquenté la cour de Naples, Saint-Marcellin apparaît, en effet, bien tristounet. Ainsi, dans son château de Beauvoir-en-Royans, mène-t-il un train de vie bien au-dessus de ses moyens au milieu d'une cour digne des plus grands monarques. On l'a vu embarquer pour la croisade avec une argenterie tout à fait incroyable pour une telle expédition.

"Et puis l'homme est extraordinairement religieux". Pour échapper à la sévérité du jugement de Dieu, le dernier des Dauphins multiplie les fondations religieuses, fait construire couvents et chapelles, entretient dominicains, chartreux, jésuites... afin de prier pour le salut de son âme. Là encore, le prix de son repos éternel

pèse lourd dans les finances de l'État. A vrai dire, il n'y a plus de finances. Affligé par la mort d'André, son unique héritier, en 1335, puis de son épouse Marie des Baux, en 1347, encouragé par ses conseillers (dont certains sont soupçonnés de s'être laissés soudoyer), Humbert II "transporte" son État à la France à l'issue de nombreuses hésitations.

Il entre aussitôt dans l'ordre des Frères prêcheurs et se destine à une ambitieuse carrière religieuse, mais il décédera subitement à Clermont en 1355, âgé de 43 ans.

Rodolphe ZIMMERMANN

(1) Vital Chomel est également président de l'association "Patrimoines de l'Isère - Culture et Histoire" qui, en collaboration avec le Musée Dauphinois et l'université Mendès France à Grenoble, organise un cycle de conférences à ce sujet jusqu'au 8 avril.